

édito

Les atouts de la ruralité



Pierre GRANDADAM
Président de la Communauté
de communes de la Vallée de la Bruche

Avec 90% de communes de moins de 3 500 habitants, la France demeure un pays très largement rural. C'est ce qui fonde grandement son identité. La beauté et la diversité de ses paysages, l'originalité et la variété de ses produits de terroir, les richesses de son patrimoine en témoignent et sont réputés dans le monde entier. Si l'on ajoute à cela que plus de 85% de ceux qui choisissent de s'y installer aujourd'hui sont des actifs, il y a tout de même de quoi nuancer certains jugements posés sur le « monde rural ».

Notre vallée de la Bruche ne manque pas de ces atouts naturels et patrimoniaux et nous avons su les valoriser.

Bien entendu, la qualité de vie offerte par un territoire rural, à ses habitants comme à ses visiteurs, ne peut reposer uniquement sur la beauté des paysages et l'originalité de son histoire. Nous en sommes bien conscients, élus, acteurs économiques et sociaux qui travaillons ensemble à y maintenir et à y développer des services : éducation, santé, transports, commerce et artisanat, logement, loisirs et culture sont toujours nos priorités.

Cette nouvelle livraison du magazine La Vallée témoigne que cet effort se poursuit. Un dossier illustre à quel point le tourisme est devenu un vecteur essentiel de notre attractivité et de notre économie. Des aménagements, en travaux ou en projet, de Wisches à Rothau, réalisés par le Conseil Départemental, améliorent l'accessibilité et la fluidité des mobilités dans notre Vallée. Notre Maison des Services, de même que l'association PROVAL avec ses partenaires, ne cessent de proposer de nouvelles prestations, dans un esprit de proximité et de solidarité.



Bonne lecture !
Pierre Grandadam

sommaire

dossier : tourisme | 2-7

Tourisme - Horizon 2028

Les grands axes d'une stratégie d'innovation

Perspectives... Pour une nouvelle dynamique touristique

Sentiers Plaisir - 30 ans de bonheur et encore des nouveautés !

Bel été dans la vallée !

Le P'tit coin préféré de Nicole Huber

commerce artisanat | 8-9

Carte PROVAL : un réflexe de fidélité... dans l'intérêt de tous !

PFIL : La Plate-Forme d'Initiative Locale

aménagements | 10-11

Rothau / Giratoire de Wisches

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation

services | 12

PAEJ : Point d'Accueil et d'Écoute pour les Jeunes

SOS Aides aux habitants : Accès aux droits, aides aux victimes, médiations...

environnement | 13-15

Paysage et «Trame Verte et Bleue»

Une priorité : assurer la libre circulation des espèces

Tous ambassadeurs de la biodiversité !

commune invitée | 16

Rothau



Les grands axes d'une stratégie d'innovation

Progressivement, le tourisme s'est imposé comme un secteur clé de l'économie bruchoise. Conscients de l'importance de ce levier de développement, les élus et les professionnels de la vallée se mobilisent autour de l'office de tourisme pour porter un nouvel élan stratégique à l'horizon de 2028. Entretien avec Nicolas Decker, président de l'office de tourisme de la vallée de la Bruche.



Nicolas DECKER
Président
de l'office de tourisme
de la vallée de la Bruche

La Vallée - Qu'est-ce qui fait la force de la vallée de la Bruche en matière de tourisme ?

Nicolas Decker : Sa différence d'abord. C'est, en quelque sorte « une autre Alsace », une facette différente. Et c'est ce qui séduit nos visiteurs qui, à proximité de Strasbourg et des centres urbains du Grand Est, se trouvent plongés dans un univers particulier : celui d'une vallée de moyenne montagne qui offre des paysages et des attraits uniques.

La Vallée - Quels sont ces principaux attraits ?

N. D. : Ils sont naturels d'un côté, culturels et patrimoniaux de l'autre. Et nos visiteurs apprécient de pouvoir conjuguer les deux. Avec ses massifs forestiers du Donon et du Champ du Feu, ses 450 km de sentiers balisés, son accessibilité et ses équipements de mobilités douces, la vallée de la Bruche s'est imposée comme un terrain de prédilection pour les randonneurs et les sportifs, en été comme en hiver. Par ailleurs, cette vallée a aussi une histoire et un patrimoine très riches dont le Mémorial, le Struthof et le musée Oberlin sont les fleurons. Bien sûr, ces attraits ont aussi le goût de notre gastronomie et de nos produits de terroir.

La Vallée - Sur quoi repose la nouvelle stratégie de développement à l'horizon 2028 ?

N. D. : L'objectif principal est que la vallée de la Bruche soit identifiée, au niveau local, national et international, comme une destination singulière : quelque chose que l'on trouve ici et nulle part ailleurs.

La Vallée - Comment y parvenir ?

N. D. : Nous avons défini quatre grands axes d'actions pour valoriser et renforcer nos atouts. Ils reposent sur notre capacité à communiquer, anticiper et innover, tout en invitant les professionnels et les habitants à être acteurs et ambassadeurs de cette identité singulière.

La Vallée - La création de l'Agence Régionale du Tourisme (ART) où vous siégez est aussi un atout ?

N. D. : C'est certain. La stratégie touristique doit aussi se définir au niveau régional, dans l'échange d'expériences et l'écoute du terrain. La vallée de la Bruche y fera entendre sa voix et celle des offices de tourisme ruraux qu'elle y représente. ♥♥



2028 - Stratégie touristique de la vallée de la Bruche

Cette synthèse de l'étude a permis de révéler les points forts sur lesquels il nous appartient de continuer à bâtir une offre touristique singulière et les points de vigilance à corriger. Elle identifie les enjeux et permet d'esquisser à quoi ressemblera une vallée attractive et dynamique en 2028, tant pour ses habitants que ses visiteurs.

Obtenez le document de synthèse sur simple demande à l'office de tourisme ou retrouvez-le en ligne sur : www.valleedelabruche.fr

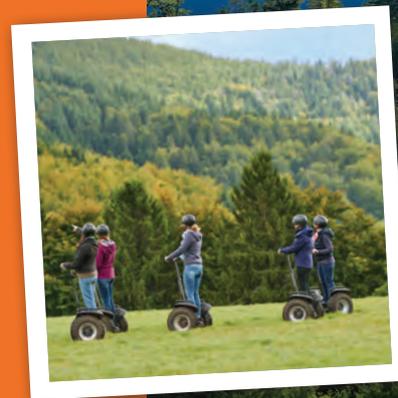
Le tourisme en vallée de la Bruche

› Chiffres clés annuels

- 10 000 lits touristiques dont 2 220 lits marchands
- L'hôtellerie représente 26% de notre capacité totale d'hébergement, 50% des nuitées vendues et 45% des dépenses faites par les touristes sur notre territoire
- 700 000 nuitées estimées dont 300 000 marchandes
- 500 emplois directs et autant d'emplois indirects
- 68 millions d'euros de recettes touristiques

› Profils dominants

- Sociologie : seniors, familles, couples
- Activités : randonnée pédestre, ski de fond et de piste, raquettes, cyclo-tourisme et VTT, grand tourisme
- Origine : Région Grand Est, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne



› Segway



AXES STRATÉGIQUES HORIZON 2028

› Spatialité et mobilité

Avec sa voie ferrée, sa piste cyclable, ses sentiers de randonnée, la vallée de la Bruche peut se positionner comme le terrain de prédilection des mobilités douces. Une destination à l'horizon 2028 à découvrir « sans voiture » : à pied, à cheval, VTT, VAE, ski de fond, raquettes...

› Force et unicité

Une « Alsace différente », une dimension humaine, un tourisme de sens, de la nature, de la culture, du patrimoine, de l'authenticité, du bien-être... Tels sont les ingrédients à promouvoir pour asseoir la singularité de la « destination Bruche ».

› Marque de territoire

Faire reconnaître la vallée de la Bruche dans sa différence par une communication dynamique et une signalétique bien identifiable; aider les professionnels à développer et qualifier leurs offres; rendre les habitants fiers et ambassadeurs de leur territoire.

› Anticipation et innovation

Anticiper les évolutions pour adapter l'offre touristique, développer et qualifier les capacités d'accueil, accompagner les porteurs de projets originaux et attractifs. Inventer la forme de l'office de tourisme de demain... un office du tourisme et des loisirs, du tourisme, du commerce et de l'artisanat?





NOUVEAUTÉ
JEU
CONCOURS

Le cabas vallée de la Bruche

Venez acquérir votre sac cabas vallée de la Bruche à l'office de tourisme et faites-le voyager pour participer au jeu concours du cabas voyageur !

Voyagez à travers le monde, le sac cabas de la vallée de la Bruche à la main ! Emmenez-le loin, haut ou dans un endroit insolite et prenez-vous en photo avec lui devant un monument célèbre : la Tour de Pise, la Statue de la Liberté, La Place Rouge de Moscou ou encore les hauteurs du Mont-Blanc, dans un endroit improbable ou inattendu !

LA RÉCOMPENSE EST ASSURÉE AU CABAS LE PLUS AVENTURIER !

Merci à tous pour votre participation.



À GAGNER
 un sac cabas garni de produits locaux



Les cabas « aventuriers » de la vallée de la Bruche

Ce cabas aux couleurs de la vallée, très pratique et fabriqué dans les Vosges, est en vente à l'office de tourisme à 7€...

QUELQUES PERSPECTIVES...

Pour une nouvelle dynamique touristique



» Expériences buissonnières en 2CV

> CYCLOTOURISME

• Avec le succès de Croq'vélo & Croq'teroir (Vélo à Assistance Electrique + restaurant ou pique-nique bio), l'achèvement de la piste cyclable et la perspective de sa mise en signalétique touristique ou encore l'étude d'une offre « train + vélo » constituent de belles opportunités pour développer le cyclotourisme dans la vallée. Le Département a investi dans la piste cyclable, il reste à inventer les vacances qui vont avec.

> RANDONNÉES

• Les Sentiers Plaisir qui fêtent leur 30 ans cette année, s'enrichissent sans cesse de nouvelles thématiques, comme le Sentier des Géants, des « balades ressourcement et bien-être » et des rendez-vous avec le scieur et le relieur... tandis que le site « rando-bruche.fr » connaît un beau succès et ne cesse de recueillir les suggestions des randonneurs.

> MÉMOIRE

• À côté des grands sites, comme le Struthof et le Mémorial, pour lesquels un nouveau billet combiné est créé en 2019, de nouveaux parcours sont en projet, notamment autour du Petit Donon ou de l'ancien Camp de Schirmeck.

> QUALITÉ TOURISME

• Le renouvellement du classement Qualité tourisme en catégorie I s'appuie sur une activité intense de l'office de tourisme en matière d'accueil, de présence sur internet, sur les salons et dans la presse. Cette qualité d'accueil et de services s'adresse aussi aux habitants : cartes de pêche, billetterie, guide des associations, calendrier des manifestations, point wifi gratuit...

> TOUS AMBASSADEURS DU TERRITOIRE !

La vallée de la Bruche est différente des clichés touristiques alsaciens. Revendiquer cette différence pour en faire une source de fierté, renforcer l'appartenance et fédérer acteurs et habitants pour continuer à entreprendre et innover, telle est l'ambition pour notre vallée.

Suivez-nous sur FB :

vallée de la Bruche et champ du feu tourisme

Instagram : #valleedelabruche #visitbruche #fiersdetrebruchois

Youtube : vallee de la Bruche



LA VALLÉE DE LA BRUCHE « J'y vis, je l'ai choisie ! »

Tous les habitants de la vallée de la Bruche sont ses ambassadeurs potentiels. C'est pourquoi nous avons choisi d'ouvrir cette nouvelle rubrique pour recueillir les points de vue de ceux qui ont choisi de s'y installer; n'hésitez pas à nous adresser le vôtre, ce n'est qu'un début...

LA VALLÉE DE LA BRUCHE « On adore ! »

« Comment ce sera ?... Les services de santé et d'urgence, l'approvisionnement, les mentalités ?... D'abord, on a des a priori... Séduits par un terrain à Lutzelhouse, nous sommes installés dans la vallée depuis un an. C'est simple, on adore ! Les paysages sont magnifiques, c'est le dépaysement proche de tout. Et chaque jour, on se sent un peu en vacances. » - **Amandine CASTILLO, maman d'un petit garçon de 6 ans.**

30 ans de bonheur et encore des nouveautés !

Tout en fêtant ses 30 années d'existence, les Sentiers Plaisir étoffent leur programme 2019 avec beaucoup de nouveautés et deux rendez-vous phares, dont un pique-nique anniversaire au sommet, le 23 juin au col de la Perheux.

Marcheurs chevronnés ou occasionnels, visiteurs, habitants et amis... À tous les amoureux de la vallée de la Bruche est proposé un programme Sentiers Plaisir 2019 exceptionnel : du 11 juin au 14 septembre, pas moins de 94 sorties dans quatre univers différents - famille, bien-être, nature et patrimoine - accompagnés par 42 animateurs, sur 40 thématiques dont une dizaine de nouveautés. Deux rendez-vous sont particulièrement à noter : le 21 juin, solstice d'été, ascension du Donon à l'aube pour saluer le soleil et le 23 juin, pique-nique au sommet pour fêter les 30 ans des Sentiers Plaisir. Afin de partager cet anniversaire, les marcheurs se retrouveront à l'issue d'une des 14 randonnées convergentes au col de la Perheux à partir de 11h. Un moment de convivialité festive 100% nature : apéritif concert, produits du terroir, déjeuner ou pique-nique tiré du sac, jeux «éco-citoyens», rencontres avec les guides bénévoles et lancement du programme Sentiers Plaisir 2019.

Pour réserver une assiette paysanne : rendez-vous sur reservation.valleedelabruche.fr

LES GUIDES EN PARLENT ...

« L'esprit de rencontre et de partage nous anime »

• Par Jean-Marie HOLDERBACH

«Cet esprit qui nous anime depuis presque 30 ans, nous continuons aujourd'hui à le partager avec les visiteurs, mais aussi les habitants qui souhaitent mieux connaître la vallée. Notre terrain de découverte est le Donon, emblématique des Vosges. Ce grand site archéologique éveille la curiosité notamment parce qu'il est marqué par des cultes anciens.

Aux premières lueurs de l'aube, le 21 juin, date du solstice d'été, nous proposerons exceptionnellement cette année une marche à partir de l'Hôtel Velleda pour aller saluer le lever du soleil. J'aurai alors l'occasion de raconter, une fois encore, des histoires issues de traditions anciennes, comme celle des bébés que l'on vient chercher dans le rocher sommital, un rocher aux poupons, bien connu dans la vallée.

Pour cette balade exceptionnelle, il est demandé de s'annoncer sur le site : reservation.valleedelabruche.fr»

Trouvez les fiches randonnées accompagnées de l'été sur le site : rando-bruche.fr

« Fils de passeur... »

• Par Hubert LEDIG

«Mon père, qui était lui-même passeur entre 1941 et 1943 a été initiateur de ce sentier qui fait partie aujourd'hui du patrimoine mémoriel des deux côtés des crêtes vosgiennes. La retraite venue, j'ai pris le relais. Aujourd'hui, cinq guides se relayent pour accompagner sur ce sentier des groupes allant jusqu'à 30 personnes. Afin que les commentaires et les échanges soient nourris, nous accompagnons parfois à trois pour un même groupe. Nous proposons soit la formule pique-nique, soit un arrêt traiteur à la salle municipale de Moussey. Le retour se fait en bus chaque fin d'après-midi.»

« Balades autour des plantes médicinales traditionnelles »

• Par Nadine ROME

«Dans la perspective d'un projet d'installation à Rothau, où nous possédons une résidence secondaire, j'ai commencé à m'impliquer dans les Sentiers Plaisir l'an dernier pour participer au mouvement d'accueil de la vallée. Ma motivation première étant de faire partager mes connaissances de biologiste et de naturopathe, afin d'échanger autour du patrimoine local sur les usages des plantes médicinales. Cette année, mes rendez-vous de randonnées d'herboristerie seront début juillet et fin août.»



» Le programme et le guide sont disponibles à l'office de tourisme de la vallée de la Bruche et sur valleedelabruche.fr ou sur randobruche.fr



» Les guides du sentier des passeurs





Sabine BIERRY

En charge des relations publiques et de la communication du Mémorial de l'Alsace Moselle



« Le temps du doute, du scepticisme, de l'ignorance est révolu »

Citation de Jean-Louis ENGLISH (1939-2003) journaliste, créateur et président jusqu'à sa mort de l'association des Amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle qu'il vouait à « donner aux générations futures le signe fort d'un siècle fou ».



» Portrait d'Edith Kiss à Budapest en 1945

Bel été dans la vallée !

MÉMORIAL / Invitation à la découverte



Il y a un peu plus d'un an, le Mémorial de l'Alsace Moselle s'enrichissait d'un nouvel espace dédié à l'Europe : Euphoria. Ce magnifique équipement mérite d'être mieux connu des habitants de la vallée. Tout l'été, des visites guidées sont organisées, afin de permettre de le découvrir en groupe et en famille. Pour, ensuite, en devenir soi-même un ambassadeur enthousiaste.

Aujourd'hui, dans le monde, ailleurs... il est beaucoup question de migrants, d'exil, de destins tragiques et de jeunesses brisées par les guerres. Pourtant, avant la construction européenne d'après guerre et le climat de paix durable qu'elle souhaitait instaurer, ces destins tragiques ont été aussi ceux de nombreux Alsaciens et Mosellans, acteurs d'une histoire de changements de nationalité. Se plonger dans cette mémoire d'hier permet de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui. C'est ce que nous proposons aux familles de la vallée, avec de nombreux créneaux de visites guidées et un livret de visite que nous avons créé pour favoriser l'échange entre parents et enfants. Un programme culturel - concert, spectacle, exposition, rencontre - invite également à cette confrontation si éclairante entre mémoires d'hier et destins d'aujourd'hui.

À travers sa scénographie, ses documents et films, le Mémorial a vraiment cette vocation : faire vivre l'Histoire, pour mieux comprendre le monde contemporain et l'Europe. Depuis la réouverture et la création de l'espace Euphoria, nous accueillons environ 50 000 visiteurs par an. Ils sont majoritairement européens, de France, d'Italie, du Danemark, de Norvège ou, plus près, d'Allemagne... Nous souhaitons qu'ils viennent aussi, plus nombreux, de la vallée.

L'ÉTÉ AU MÉMORIAL

» Du 28 avril au 15 juillet 2019

« Les Alsaciens 1918-1925, Paix sur le Rhin? », ou les conséquences de décisions administratives sur la vie quotidienne des Alsaciens au moment du retour à la France à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, une exposition prêtée par les Archives Départementales du Bas Rhin.

• Le 15 juin à 15h, lectures théâtralisées d'archives par la Compagnie le Talon Rouge.

» 4 juillet à 18 h :

Concert Jazz DI MAURO SWING

» Du 8 juillet au 30 août :

Les visites de l'été - Du lundi au vendredi, à 10h45 et 14h (sauf 14/07 et 15/08). Le mercredi, à 10h45, visite guidée spéciale famille.

» Samedi 31 août :

Spectacle « VOUS ÊTES ICI », dans le cadre du 80^e anniversaire des évacuations de l'Alsace et de la Moselle.

» 28 et 29 septembre :

Rencontres avec « Grob », dédicaces.

Pour en savoir plus : www.memorial-alsace-moselle.com

CERD-STRUTHOF / « Edith Kiss, L'étoile et son ombre »

Tel est le titre de la nouvelle exposition temporaire du CERD-Struthof consacrée à cette artiste reconnue, surtout en Allemagne et en Hongrie. En France, aucune exposition ne lui avait encore été totalement dédiée. Edith Kiss (1905-1966), née à Budapest, peintre et sculptrice, est déportée en 1944 dans les camps de Ravensbrück et à Genshagen. L'exposition est consacrée à son œuvre la plus connue, l'album « Déportation », composée de 30 gouaches qui illustrent son expérience concentrationnaire. Elle est complétée par trois sculptures et six huiles sur toile de la même artiste.

Dépressive, Edith Kiss exprime dans ses œuvres une douleur intérieure qu'elle a combattue toute sa vie et à laquelle la déportation est venue ajouter son poids. Edith Kiss ne cherchait pas le réalisme ou le témoignage. Sa production reflète le ressenti intérieur d'un être en quête de son identité et de sa place dans le monde.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 22 juin à 18h.

Elle restera en place jusqu'au 8 septembre.

Pour en savoir plus : www.struthof.fr

Une vallée à découvrir

« Echappée belle... »

Le P'tit coin préféré de Nicole HUBER

Il y a tant de jolis endroits à faire découvrir dans la vallée de la Bruche que l'on pourra s'étonner que j'ai choisi notre Médiathèque de Wisches comme P'tit coin préféré.

Pourtant, je n'ai pas hésité une seconde. Ce ne pouvait être qu'elle, « La Locomotive ».

Son installation dans l'ancien bâtiment de la gare est un trait de génie. Génie au sens d'Aladin... Magique, La Locomotive l'est à plus d'un titre.

D'abord, parce qu'elle est belle, lumineuse. Sa façade tutoie le ciel, voyage avec les nuages, cueille l'azur.

Ensuite, parce qu'elle nous parle de notre histoire.

Notre ligne de chemin de fer, aujourd'hui préservée et très empruntée, est un élément essentiel du patrimoine de notre territoire. Et, pour les personnes de ma génération, elle évoque beaucoup. Heureux ou sombres jours, le quotidien des travailleurs, leurs joies endimanchées, mais aussi les heures noires des temps « nuit et brouillard », de la peur, de l'exil, de l'absence...

Enfin, parce que, dans ce lieu, sont associés deux mots magiques : train et livre... deux façons de voyager. Et, là - pardon de vous parler de moi - j'ai l'âme qui chavire. Et retombe en enfance.

L'enfance, on n'y échappe pas. Parfois, on parvient à s'en échapper. Pour moi, « l'échappée belle », ce fut et cela demeure les livres. Lu ou écrit, le livre est un voyage. Une évasion au-dedans de soi, vers ce qui ne ment pas.

Et, quand je lis ou raconte des histoires aux enfants, à La Locomotive, je vois bien dans leurs yeux, j'entends bien dans leurs paroles, la vérité de l'enfance.

Ah ! Bien sûr, il faut apprendre à mentir un peu pour devenir adulte. Cependant, grâce aux livres, on peut toujours et tout à la fois, échapper aux souffrances et revenir aux fraîcheurs de l'enfance. ♡♡



MUSÉE OBERLIN / « Les poêles à tricoter ; un foyer pour l'enfance en devenir - 1769-2019 »

Par Estelle MERY
Directrice
du Musée Oberlin

Les poêles à tricoter sont au cœur de l'approche sociale et pédagogique du Pasteur Oberlin. Ils seront le fil conducteur de l'été au musée, avec une exposition, des rencontres et des ateliers.



Les conductrices de la tendre enfance qui animaient les poêles à tricoter étaient des jeunes filles recrutées parmi le peuple. Oberlin les choisissait pour leurs qualités morales, les formait et leur donnait un véritable statut social. Les conductrices se servaient des outils pédagogiques inventés par le Pasteur. L'apprentissage était toujours associé à une production manuelle - tricot, dessin, empreintes de plantes, planches d'herbier, cartes géographiques... On enseignait en respectant le rythme de chaque enfant et le corps participait aux apprentissages. Quand l'attention des élèves diminuait, on les étonnait avec des jouets éducatifs pour raviver leur goût d'apprendre. Quand la saison le permettait, les conductrices emmenaient les enfants à l'extérieur pour herboriser ou faire des exercices physiques. Une école du sens, par les sens, le corps et l'esprit. ♡♡

Pour en savoir plus : <http://musee-oberlin.com>



L'ÉTÉ AU MUSÉE OBERLIN

► **EXPOSITION** : Au sein de cette exposition nous relaterons bien sûr la naissance des poêles à tricoter mais surtout nous proposerons à nos publics de découvrir ce que serait une école Oberlin aujourd'hui ; elle bousculerait peut-être toutes nos certitudes et nos valeurs, mais elle pourrait aussi nous permettre de penser l'homme de demain. Ces écoles seraient résolument modernes. On n'y cultiverait pas la nostalgie du passé ; toute mention à un repli identitaire serait sévèrement bannie.

► **ATELIERS-RENCONTRES** : Un programme d'ateliers et de rencontres pour les plus jeunes mais aussi pour les adultes est à découvrir sur le site internet du Musée Oberlin.

Un réflexe de fidélité... dans l'intérêt de tous !



AGENDA PROVAL 2019 :

- > Tour de France : 10 juillet
- > Braderie de Schirmeck : 04 août
- > Braderie de Saâles : 15 août
- > Salon PROVAL Découvertes 27/28 et 29 septembre
Salle Polyvalente de La Broque

Acquérir la carte PROVAL 2019 :

Rien de plus simple, la carte vous sera délivrée par l'enseigne affiliée ou au secrétariat de PROVAL, à la Maison de la Vallée.
> Coût d'acquisition de la carte 2€.

Au-delà des avantages qu'elle procure individuellement aux commerçants et à leurs clients, la carte PROVAL est aussi une façon de défendre collectivement le commerce de proximité dans la vallée.

Tous les commerces de la vallée et leurs clients peuvent bénéficier des avantages de la carte PROVAL. Pour les premiers, c'est une façon de fidéliser, mais aussi de mieux connaître leur clientèle. Pour les clients, il s'agit d'avantages pécuniaires, par accumulation de points. Les points peuvent être acquis chez tous les commerçants qui ont adhéré à la démarche. 1000 points acquis, soit 500 € d'achats, donnent droit à 10 € de remise chez n'importe quel commerçant adhérent. Actuellement, 16 commerçants ont adhéré à la carte PROVAL. Cette dynamique doit encore se déployer, avec plus de commerçants adhérents et donc plus de clients porteurs qui, au-delà des avantages qu'ils en retirent, se font ainsi défenseurs de l'économie de proximité, dans l'intérêt de tous !

« Elle est sympa la carte PROVAL et comme je l'utilise souvent, j'ai bien reçu au moins 6 chèques de 10 euros, je cumule mes points et une fois de temps en temps, je m'offre un petit plaisir !

Le principe est simple, fiable, et fonctionne parfaitement, je reçois régulièrement les mails de confirmation.

Soutenons les commerces du quotidien de grande proximité et évitons les déplacements qui coûtent en essence. »

Madame Joëlle LIEGL

Cliente des commerces adhérent à la carte PROVAL

Par Anne-Laure GOETZMANN-CHARLIER,

Fleuriste

« Pluie de pétales » à Schirmeck



« Il faut jouer le jeu ! »

Certains de nos adhérents PROVAL n'adoptent pas la carte, car ils pensent que cela leur coûterait trop cher. Personnellement, je la fais fonctionner régulièrement et il est très rare que je doive de l'argent à l'association. C'est plutôt le contraire et, surtout, je préserve ainsi mon potentiel de clients et je le développe. Cela a pris un peu de temps à se mettre en place, environ 8 mois. Il faut jouer le jeu. C'est important pour le commerce local. Il faut être réactif, acter de suite l'avantage sur la plateforme de gestion de la carte PROVAL. C'est facile, on tape le nom du client, on voit où il en est de ses avantages carte, sans voir ce qu'il a acheté : c'est discret ! Et puis, cela nous sert de fichier clients, nous donne des informations à jour sur notre activité. Le client reçoit automatiquement un mail avec ses avantages acquis. Et, pour les clients qui ne s'en souviennent plus, nous sommes là pour leur rappeler que la carte existe toujours. À nous, tous ensemble, commerçants et clients, de valoriser ce potentiel !

« Mon petit secret... c'est d'y penser ! »

Par Pascale DI MARCO - Meubles Marchal - Schirmeck

Cette carte est vraiment un trait d'union entre nos commerces de proximité et génère du chiffre d'affaires sur notre territoire. Nous avons tout à y gagner et je vois un intérêt certain à accroître le nombre et les types de commerces qui la proposent. Je pense en particulier aux commerces liés à des besoins quotidiens, les métiers de bouche, bureaux de tabac-presse... afin de compléter et diversifier cette offre « carte PROVAL ». Bien souvent, j'aide les gens à vérifier les points qu'ils ont collectés et cette attention est appréciée. Ainsi, nous contribuons à conserver nos clients de proximité. Cela fait cinq ans que 16 commerces font la preuve que ce système fonctionne. Commerçants et clients, soutenons cette démarche. Nous avons, tous, tout à y gagner !



Commerçants, artisans, métiers de services, vous souhaitez adhérer à la carte privilège PROVAL, contactez Clarisse au 03 88 97 86 20.

Pour en savoir plus : www.proval.info



Remise des trophées « Les Odyssées des Entrepreneurs » - 2018



artisanat

LA PLATE-FORME D'INITIATIVE LOCALE (PFIL)

« Des ressources pour le développement économique local »

Association sans but lucratif, la PFIL est composée de chefs d'entreprises, d'experts-comptables, de banques, de chambres consulaires, de conseillers en entreprise et de représentants des collectivités, tous au service de la création et de la reprise d'entreprises sur le territoire Bruche Mossig Piémont. La CcVB est associée à cette démarche depuis 2016.



Par Alain FERRY,
vice-président
de la CcVB

La PFIL accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises dans la réalisation de leur projet par des prêts d'honneur pour renforcer leurs fonds propres et accéder au crédit bancaire. Et leur permet également

de bénéficier de conseils d'experts et du parrainage de chefs d'entreprise expérimentés en amont et en aval de leurs projets. Les uns et les autres contribuent ainsi, ensemble, au développement de notre territoire.

En s'associant au dispositif de la PFIL, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche contribue à conforter cet outil de soutien au développement d'entreprises, notamment en abondant les prêts d'honneur attribués aux créateurs et repreneurs sur son territoire. En 2018, 22 000 € ont été engagés sur le fonds doté par la CcVB.

600 emplois

La PFIL a soutenu plus de 600 emplois depuis sa création.



En 2018, 6 projets PFIL ont bénéficié de l'aide de la CcVB

- › Création : Sport N Life - Schirmeck : 3 000.00 € + 5 000.00 € PFIL
- › Reprise : Sériag - Colroy-La-Roche : 4 000.00 € + 6 000.00 € PFIL
- › Création : Biotyful'sea - Russ : 3 000.00 € + 7 000.00 € PFIL
- › Croissance : O2 ciseaux - Russ : 5 000.00 € / 15 000.00 € PFIL
- › Création : Lepps Terrassement - Saâles : 2 000.00 € / 5 000.00 € PFIL
- › Reprise Garage Maetz - Russ : 5 000.00 € / 10 000.00 € PFIL

À L'HONNEUR / Prix coup de cœur des Odyssées des Entrepreneurs

En novembre dernier, Renan HALTER, repreneur de l'entreprise créée par son père Étienne, a reçu le prix « coup de cœur des Odyssées des Entrepreneurs » décerné par la Chambre de métiers.

Ce prix, c'est d'abord une reconnaissance institutionnelle importante, puisqu'il a été créé par la CCI et la Chambre de métiers, afin de susciter une émulation et valoriser les jeunes créateurs et repreneurs d'entreprises les plus dynamiques. Nous avons déjà été touchés quand la Chambre de métiers nous a transmis l'information et proposé de constituer notre dossier. J'ai participé à ce concours et je suis distingué en tant que repreneur de l'entreprise familiale. C'était aussi l'occasion de la présenter, mais aussi de saluer le parcours de mon père, Étienne HALTER, qui l'a créée. Au départ, nous étions couvreurs-zingueurs, puis nous avons étendu notre activité, notamment à l'installation sanitaire. Grâce à ce prix, nous avons pu mettre en valeur ce passage de relais et cette évolution de notre activité actuelle. C'est un encouragement pour moi et pour toute mon équipe. Nous en sommes fiers et prêts à faire face aux enjeux du futur.



Par Renan HALTER
Entreprise HALTER
à Wildersbach

Pour une vallée plus attractive et plus sûre

Avec près de 14.000 véhicules par jour sur la RD 1420 à hauteur de Wisches, notre vallée est un axe de circulation important. Par ailleurs, le lit majeur de la Bruche borde de nombreuses zones urbanisées.

Plusieurs projets sont en cours pour faire face à ces situations en concertation avec les habitants.

ROTHAU

Une « Traverse » qui se dessine

Sous l'impulsion de Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, le contournement de Rothau est entré dans une phase de réalisation bien engagée. Suite à la concertation conduite en 2018, le projet suit son cours. Le passage sur la friche Steinheil est acté mais des variantes restent possibles au nord et au sud du projet.

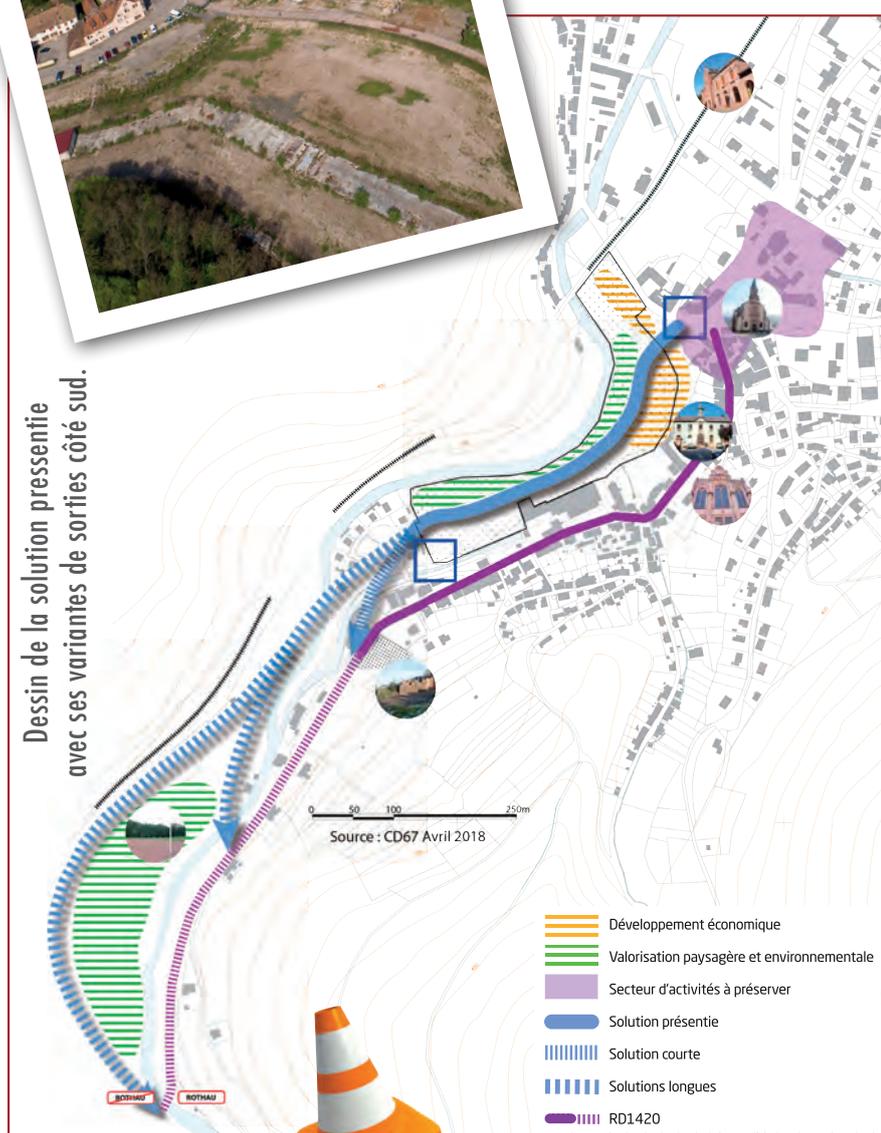
La concertation conduite par le Département du Bas-Rhin sur les communes de Rothau et de La Broque a permis de présenter les objectifs du projet et l'avancement des études aux habitants, aux associations et aux autres personnes concernées et de recueillir leurs observations.

La solution pressentie semble emporter l'assentiment dominant. L'entrée nord à hauteur de l'église catholique était privilégiée. D'une part, parce que toute autre solution impliquerait des travaux d'infrastructures très lourds pouvant fortement retarder, voire compromettre le projet. D'autre part, parce que cela préserve la dynamique commerciale de la ville. Cependant, la solution de raccordement au niveau du giratoire du Royal sera également examinée. Côté sud, les réflexions restent ouvertes, sachant que le camping et neuf habitations pourraient être impactés et que des enjeux environnementaux sont identifiés.

Une attention particulière sera donc portée aux habitations et au camping, vecteur d'une dynamique importante pour la vallée.

Les études d'avant-projet sommaire sont désormais engagées. Elles prendront en compte les éléments soulevés lors de la concertation afin de proposer un tracé qui apportera la meilleure réponse possible aux objectifs du projet : sécurité des usagers et des riverains de la route départementale, qualité de vie des habitants, mise en œuvre du projet économique sur le site Steinheil et préservation de la dynamique économique locale.

Dessin de la solution pressentie avec ses variantes de sorties côté sud.



L'effet papillon

Du projet initial, en 2009, à la réalisation définitive, il se sera passé plus de dix ans. Le principe d'un giratoire provisoire a fait ses preuves en matière de sécurité : il a réduit le nombre d'accidents graves sur site. C'est donc ce choix de carrefour qui a été retenu par Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental. Au regard des enjeux, c'est, en effet, le Département du Bas-Rhin qui assure les travaux d'une réalisation qui s'efforce de concilier nature, sécurité et fluidité.

« Au carrefour des enjeux »



Par Eric FRIEDRICH,
Chef de bureau d'études 2,
Département du Bas-Rhin



Ce carrefour entre la RD1420 et la RD804 desservant Wisches et sa zone d'activités était particulièrement dangereux. Cependant, la découverte de trois espèces de papillons protégés dans l'emprise du chantier a empêché le démarrage des travaux. Un giratoire provisoire réalisé en 2012 a néanmoins permis de sécuriser le site. Beaucoup d'utilisateurs se sont certainement interrogés au sujet de ce chantier. C'est donc l'occasion de souligner que les contraintes environnementales sont plus fortes qu'on ne l'imagine. Obtenir la dérogation de perturbation, de destruction, d'altération ou de dégradation des aires de repos ou des sites de reproduction de ces espèces protégées aura pris deux ans.

En outre, le projet en cours de réalisation s'efforce de limiter l'impact sur l'environnement et les espèces protégées.

Ainsi, le rayon du giratoire a été réduit à 21 m au lieu des 25 m prévus initialement. Pour les mêmes raisons, le système d'assainissement avec collecte des eaux de la chaussée et passage dans un bassin de rétention et de traitement sera enterré.

Néanmoins, un court créneau de dépassement sera réalisé dans les emprises existantes afin d'améliorer la fluidité et la sécurité sur cet axe au trafic intense. Notons encore que le bassin de rétention et de traitement des eaux pluviales a nécessité le battage de palplanches pour, d'une part, pouvoir maintenir la circulation à double sens sur la RD1420 pendant sa réalisation et, d'autre part, ne pas avoir d'incidence sur le talus supportant les espèces protégées.

Les travaux qui ont démarré le 14 janvier dernier se termineront mi-juin 2019. 



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) « La culture du risque »



Par Pascal FROMEYER,
Chef de Pôle
de prévention des risques,
Direction Départementale
des Territoires



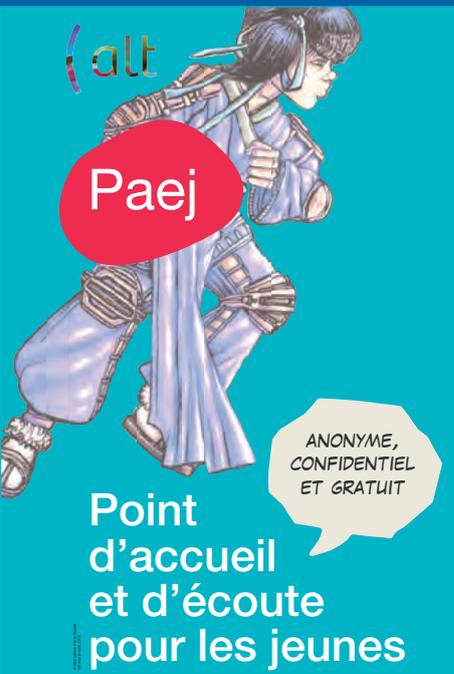
En 2011, l'État a engagé, avec l'appui du Conseil Départemental du Bas-Rhin, des études pour doter la vallée de la Bruche d'un nouveau plan de prévention du risque d'inondation. Un projet de zonage réglementaire de crue centennale - soit un risque annuel de 1% - ainsi qu'un projet de règlement d'urbanisation sont en cours d'élaboration. Le PPRI pourra impacter la constructibilité de certains terrains, mais il comprend également des mesures de réduction de la vulnérabilité. Il fait par ailleurs l'objet d'une concertation soutenue et vise à protéger et favoriser la culture du risque. L'enquête publique devrait se tenir en juin 2019.

Même s'il peut paraître contraignant, le PPRI doit être considéré comme une disposition d'intérêt général et de sécurité publique. Il vise trois objectifs principaux : protéger l'existant, s'assurer que les nouveaux aménagements et les nouvelles constructions seront en dehors et au-dessus de la ligne d'eau centennale, diffuser une information régulière sur les risques. Certaines mesures de protection et de sauvegarde - plans communaux de sauvegarde, travaux de réduction des habitations des particuliers ... - qui sont prévues, peuvent bénéficier d'un financement de l'État. 

Pour en savoir plus : ddt-ppri-bruche@bas-rhin.gouv.fr
Zonage sur www.bas-rhin.gouv.fr

Une écoute, un conseil, une aide...

Dans la vallée, il existe de nombreux points d'accueil pour permettre aux personnes en difficulté, jeunes, parents, victimes... de se faire entendre et aider en toute discrétion.



alt

Paej

ANONYME,
CONFIDENTIEL
ET GRATUIT

**Point
d'accueil
et d'écoute
pour les jeunes**

parler

avec...

dans un espace

POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE POUR LES JEUNES (PAEJ) S'épancher, se construire, s'insérer

Le monde actuel n'est pas simple pour les jeunes... et leurs parents. Rattachés à ALT Strasbourg, une association de soins et de prévention, les PAEJ sont présents sur notre territoire.

LE PAEJ DE LA BRUCHE EN 2018

- > 143 personnes
- > 98 jeunes de 11 à 25 ans
- > 358 entretiens réalisés sur l'année 2018

LES LIEUX D'ACCUEIL

- > **Maison de la Vallée :**
les mercredis de 13h à 16h
- > **Collège de La Broque :**
les mardis de 13h30 à 16h30
(hors vacances scolaires)
- > **Cité scolaire :**
les mercredis de 9h à 13h
(hors vacances scolaires)

Pour en savoir plus : <https://alt-67.org/>



Par **Mélinna HUBER**,
Directrice
ALT Strasbourg

« Les jeunes ont surtout besoin d'être écoutés »

Mélinna Huber : Le PAEJ de la vallée de la Bruche fut l'un des tout premier d'Alsace, animé par la DASS et deux psychologues à Barembach et à Schirmeck. Ensuite il a été rattaché à ALT pour en faire un réseau départemental porté par une volonté politique forte. Car le constat est clair : les jeunes ont surtout besoin d'être écoutés ! Nous chapeautons désormais 28 PAEJ. Dans la vallée de la Bruche, la personne référente est Léa Le Doujet, psychologue. Elle travaille en relation avec tout un réseau : professeurs, CPE, infirmières scolaires, familles d'accueil, médecins, CIDFF, Clinique Saint-Luc, Colibri... Tous ces partenaires sont le socle de notre activité.

Par **Léa LE DOUJET**,
Psychologue PAEJ

Léa Le Doujet : On pourrait penser que nos permanences sont uniquement dédiées à des situations graves ou d'urgence. En fait, l'on peut tout aborder, sujets ponctuels, angoisses ou peines... et cette démarche peut être individuelle, libre et pas nécessairement guidée par un parent ou un professeur. ♡



SOS AIDE AUX HABITANTS / Accès aux droits, aides aux victimes, médiations

Rattaché à France Victimes, fédération professionnelle d'aide aux victimes, SOS Aide aux Habitants accueille à la Maison de la Vallée toute personne en difficulté juridique ou administrative, victime de violences de toutes natures.

« Un accompagnement technique, mais avant tout humain »

Par **Yann HAPPE**, juriste assurant la permanence à la Maison de la Vallée

Nous sommes une équipe de juristes et de psychologues. Nous accompagnons les personnes pour faire face aux difficultés administratives, professionnelles, familiales, à des situations d'atteintes à leurs biens ou à leur personne. Nous accompagnons toutes les victimes d'infractions pénales, nous les écoutons, les aidons dans leurs démarches déclaratives, assurons un suivi

des procédures, les orientons vers des ressources et recours adaptés. Toutes les questions peuvent être abordées dans ces rencontres - gratuites et confidentielles - pour lesquelles il faut prendre RDV directement au standard de l'association. C'est un accompagnement technique, mais avant tout humain. Et, chaque fois que cela est possible, nous privilégions la médiation. ♡

Pour en savoir plus : <https://www.sos-aide-aux-habitants.fr/>

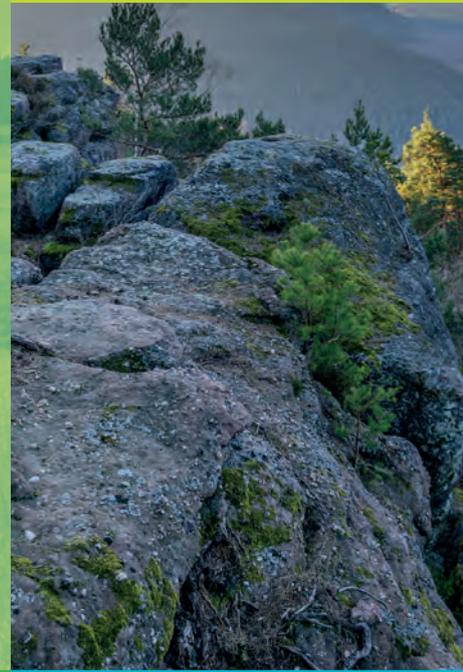
contact@sos-aide-aux-habitants.fr



La « Trame Verte et Bleue », une question d'équilibre

La démarche « Trame Verte et Bleue », issue de la loi Grenelle 2, est un outil de développement durable des territoires et vise à lutter contre l'érosion de la biodiversité.

Comment se traduit-elle au plan local, plus particulièrement dans la vallée de la Bruche, c'est l'objet de ce dossier.



La notion de « beau paysage » demeure subjective. Par contre, un paysage harmonieux peut se définir plus objectivement. C'est une mosaïque équilibrée qui s'efforce de concilier les activités humaines et la diversité des écosystèmes naturels.

Parce qu'il s'appuie sur une gestion durable des ressources naturelles, le paysage rural traditionnel incarne au plus haut point cet idéal de diversité écologique. Depuis plus de 30 ans, avec sa politique paysagère, ses AFP, ses ouvertures en fonds de vallées et en bordures de cours d'eau, ses agriculteurs de montagnes, associations, apiculteurs ou producteurs fruitiers, la vallée de la Bruche s'est inscrite dans cette démarche de manière exemplaire. Ce dialogue harmonieux entre l'homme et la nature, la CcVB et ses partenaires le poursuivent aujourd'hui au sein d'un programme local « Trame Verte et Bleue ». La notion de trame est souvent perçue comme une approche linéaire, voire restrictive, du fonctionnement des écosystèmes. En Bruche, l'approche par le paysage (Vision Paysagée, Vision Partagée) va amener à traiter de manière transversale le fonctionnement de tous les milieux naturels.



FIERS DE NOTRE AGRICULTURE DE MONTAGNE

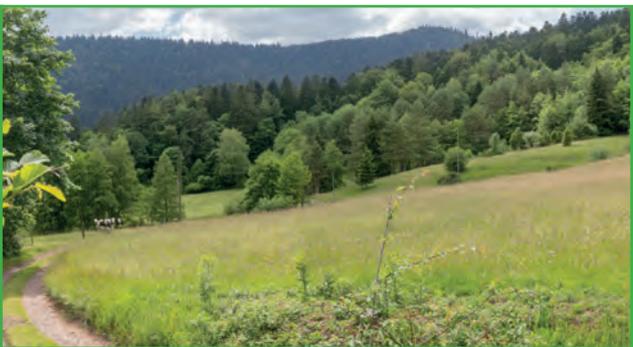
› Ferme du Nouveau Chemin, à Bourg-Bruche

Nous pouvons être fiers de nos agriculteurs de montagne qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité de notre paysage rural. Une mention particulière à la Ferme du Nouveau Chemin de Bourg-Bruche qui a obtenu une double distinction, au Salon de l'Agriculture de Paris, au Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques 2019 : 2^{ème} prix en catégorie « fauche et pâturage, montagne ou haute montagne » et Trophée « Abeille d'Or » remis par l'Union Nationale de l'Apiculture française et le Syndicat National de l'Apiculture.



Une priorité : assurer la libre circulation des espèces

La démarche «Trame Verte et Bleue» est une dynamique, en ce sens qu'elle cherche à établir des liaisons ou des corridors «verts» ou «bleus», qui permettent aux espèces de circuler librement entre leurs espaces de vie et de reproduction. Eric Vincent, président de l'AAPMA de la Haute Vallée de la Bruche, de l'AFP La Bruchine et membre du comité de pilotage local de la Trame Verte et Bleue, nous en expose quelques subtilités.



Par **Éric VINCENT**,
Président de l'AAPMA
de la Haute Vallée de la Bruche



La Vallée - Qu'est-ce qui perturbe ces liaisons naturelles ?

Éric Vincent - À une certaine époque, en supprimant les haies ou en établissant des barrages sur les cours d'eau, on a voulu favoriser l'agriculture en gagnant des surfaces et les activités économiques en utilisant l'énergie hydraulique. C'était sans compter avec la perte de biodiversité et la dégradation de nos paysages qui en ont résulté. La Trame Verte et Bleue a pour objectif de corriger ces erreurs, partout où c'est possible.

La Vallée - Comment cela se traduit-il dans notre Vallée ?

Éric Vincent - Il s'agit essentiellement d'assurer la libre circulation des espèces. Sur l'axe «vert», la trame est transversale, entre les deux versants de notre Vallée, à savoir pour l'essentiel, le massif du Donon et celui du Champ du Feu. Une mosaïque continue d'espaces forestiers, de vergers, de prairies, de haies, des aménagements de franchissement des axes de transports en constituent la base. L'axe «bleu» est plutôt longitudinal nord-sud, même s'il faut compter avec les affluents de la Bruche, bien sûr. Là, ce sont les ouvrages d'art, digues, enrochements, barrages, piles de ponts... qui constituent des obstacles à la libre circulation ou entraînent des pertes de biodiversité. Un cours d'eau possède un lit majeur. Il faut au maximum lui laisser la liberté de s'y étendre en période de crue. À défaut, les conséquences, inondations, mais aussi accélération du courant, assèchement des zones humides... ont des impacts négatifs sur les activités humaines et, plus encore, sur la biodiversité des milieux, aquatiques et terrestres.

La Vallée - Quelle notre marge de progrès dans ce domaine ?

Éric Vincent - Pour ce qui est des liaisons vertes, on a beaucoup fait, avec les Associations Foncières Pastorales (AFP), l'agriculture de montagne, l'agro-foresterie, la création des zones Natura 2000, mais on peut toujours encore améliorer les choses. C'est ce à quoi s'emploie notre comité qui regroupe toutes les parties prenantes, élus, chargés de mission, agriculteurs, producteurs, associations... S'agissant des liaisons bleues, c'est plus difficile. Une bonne part des berges de la Bruche sont urbanisées et aménagées.

Néanmoins, on peut préserver les zones les plus naturelles et, ailleurs, réaliser des ouvrages, souvent assez simples, pour favoriser la circulation et la reproduction des espèces aquatiques. Au sein du comité, je m'efforce de plaider en ce sens. ♡♡



Tous ambassadeurs de la biodiversité !

Il ne saurait y avoir d'un côté des conservatoires remarquables d'espèces et, de l'autre, un paysage « ordinaire » pour lequel on ne se préoccuperait pas de biodiversité. En s'engageant dans la « Trame Verte et Bleue », avec le soutien de l'Agence de l'Eau et de la Région Grand Est, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche a voulu, au contraire, réaffirmer la cohérence de sa politique paysagère fondée sur l'ensemble de son territoire. Et chacun de nous peut y contribuer.



» Pie-grièche écorcheur

Randonneurs, nous respectons les sites Natura 2000 pour la protection du grand tétras ou des plantes rares des tourbières. Par leurs pratiques, les forestiers, les agriculteurs de montagne... favorisent la biodiversité. Les AFP et les vergers en lisières de nos communes y concourent à leur façon. Mais, nous pouvons tous en être les acteurs au quotidien.

DANS VOTRE JARDIN, SUR VOTRE BALCON « Mieux connaître et protéger les oiseaux »



par Alexandre GONÇALVES,
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Alsace

L'oiseau est un excellent indicateur de l'état de la biodiversité. Or, en moins de 15 ans, on estime que leurs populations ont diminué d'un tiers en moyenne.

Dans le cadre de sa politique paysagère, la CcVB se préoccupe de suivre et protéger certains oiseaux des milieux ouverts, comme le Tarier des Prés, la Pie-grièche écorcheur, le Tarier pâle et le Bruant jaune.

Chacun peut également y contribuer dans son jardin ou sur son balcon.

D'une part, en participant à l'observatoire de science participative « Oiseaux des Jardins », pour apprendre à les reconnaître et à les compter.

D'autre part, en adhérant au programme « Refuges LPO » qui propose conseils, nichoirs et guide d'aménagements pour les accueillir près de chez soi. ♡



Pour en savoir plus : www.oiseauxdesjardins.fr

<https://alsace.lpo.fr/index.php/creer-un-refuge-lpo>

AFP « LE MÉSIS » À ROTHAU Un enjeu de biodiversité aux portes de la cité

L'AFP « Le Mésis », dernière en date de la vallée, est en voie d'achèvement. Tout comme l'AFP de La Broque qui lui fait face sur l'autre versant de la Bruche, elle conjugue ouverture paysagère, reconquête agricole et maintien d'une diversité comme, par exemple, les vergers aux portes mêmes de la cité.

Autrefois voué à l'agriculture en terrasses, cet espace de six hectares, largement enrésiné et enfriché, était devenu peu attrayant et assez inaccessible. Créée en 2015, l'AFP Le Mésis est un nouveau et bel exemple de travaux de rénovation pastorale qui confortent le fonctionnement et l'équilibre entre espace bâti, pastoral et forestier. Sur ce site contraint de coteaux, c'est une

respiration et une valorisation pour Rothau qui y voit renaître tant de diversité : reconquête faunistique et floristique, prairies et troupeaux, vergers et ruchers, chemin de randonnée à proximité de la piste cyclable, mais aussi ouverture visuelle et lumière retrouvée.

... et si la « Trame Verte et Bleue »,
c'était tout simplement cela !



» AFP, Le Mésis, avant travaux



Les nouveaux visages de Rothau

Des Veldenz aux De Dietrich, de la métallurgie au textile, Rothau est héritière d'un riche passé. Aujourd'hui, après le démantèlement de l'usine Steinheil, cette ville du Centre-Bourg, qui compte près de 1 600 habitants, est en quête de son avenir. Et les raisons d'en parler ne manquent pas... Entretien avec son maire, Marc Scheer.



» AFP Le Mésis, après travaux



» Remise du 3^{ème} prix Ilan Halimi



» Le Jardin de la Mémoire et des Droits de l'Homme



» Mairie de Rothau



Marc SCHEER
Maire
de Rothau

La Vallée - Beaucoup de changements se profilent à Rothau. Comment le maire les voit-il ?

Marc Scheer - C'est dynamisant... Mais pas toujours simple. Pour ne parler que de l'aménagement de la traversée de Rothau, on ne peut que se réjouir de la perspective de soulager une grande part de la ville du passage de quelques 10000 véhicules dont plus de 1000 poids lourds par jour. Seulement, des habitations et des activités pourraient être touchées. Nous trouverons des solutions. Mais nous comprenons les inquiétudes... Sans parler des questions environnementales qui peuvent encore peser sur la concrétisation du projet.

La Vallée - Que l'on peut situer à quelle échéance ?

Marc Scheer - Je préfère ne pas donner de date. Et ce n'est pas à moi d'en décider. Plusieurs tracés sont proposés. La solution pressentie, qui part de l'église catholique, préserve la dynamique commerciale de la ville. Elle n'implique pas de coûts exorbitants en ouvrages et peut être réalisée dans un délai raisonnable. Pour la sortie sud, plusieurs options restent ouvertes.

La Vallée - D'autres choses contribuent à faire évoluer l'image de votre ville ?

Marc Scheer - Bien sûr ! Notre nouvelle mairie, rénovée BBC, avec tous les services au rez-de-chaussée et à, l'étage, deux logements supplémentaires.

Notre projet d'aménagement du parking de la gare, pour un meilleur accueil des quelque 270 personnes qui y prennent le train chaque jour.

Le Jardin de la Mémoire et des Droits de l'Homme - réalisé grâce à l'Association Regards d'Enfants en collaboration avec le CERD - est le fruit de l'imagina-

tion des enfants des écoles de Rothau, d'Urmatt, de l'établissement Oberlin, de l'Adosphère de Rouffach et des collégiens de Frison Roche. Ils ont reçu des mains du Premier ministre, le 3^{ème} prix Ilan Halimi.

L'achèvement de l'AFP Le Mésis au-dessus du cimetière et à proximité de la piste cyclable, symbole d'une ouverture paysagère, d'une reconquête agricole et d'une circulation douce à Rothau. Toutes choses qui permettent effectivement d'imaginer une cité qui deviendra de plus en plus agréable à vivre. 🍷🍷

AFP, LE MÉSIS, « La petite dernière »

Par Michel MASSON, Président de l'AFP, Le Mésis

« Créée en juillet 2015, sur six hectares, avec le soutien de la CcVB, notre AFP, la 23^{ème} et petite dernière de la vallée de la Bruche est en voie d'achèvement. Dédié à la fauche et au pâturage pour la ferme Hazemann de Ranrupt, le site accueille aussi des ruchers et des arbres fruitiers : c'est une vraie mosaïque de milieux favorables où vaches, oiseaux, abeilles, insectes... vont vivre en symbiose. Nous y avons créé, en continuité avec la piste cyclable, un cheminement d'environ 300 m qui permet aux promeneurs de rejoindre Rothau dans un environnement naturel et en toute sécurité. Comme toujours, la naissance de cette AFP, qui apporte cette ouverture paysagère et cette respiration aux abords de la ville, a été le fruit d'un long travail de concertation. Avec François Heim, vice-président, et tous les bénévoles qui y ont contribué, nous sommes très fiers du résultat. »